

# Capacité en Addictologie clinique

## Présentation

### **POUR CANDIDATER, SUIVEZ dans l'ordre LES INDICATIONS CI-DESSOUS :**

1/ Sont autorisés à s'inscrire tous les candidats titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine, ainsi que pour les ressortissants d'un état membre de la Communauté Européenne dès lors qu'ils ont validé la totalité de leurs études médicales.

L'inscription est subordonnée à la réussite d'un examen probatoire (épreuve écrite + entretien). Pour l'entretien, le candidat doit fournir un curriculum vitae résumé et la photocopie des diplômes. Les docteurs en médecine justifiant d'au moins 3 années d'activité professionnelle sont dispensés des épreuves écrites.

L'inscription est subordonnée à l'obtention d'un avis favorable délivré par l'enseignant coordonnateur, après examen des motivations et titres des candidats, et réussite au probatoire.

Les docteurs en médecine qui ont validé le DIU de Pratiques Addictives sont dispensés de l'examen probatoire et sont autorisés à s'inscrire directement en deuxième année de la Capacité d'Addictologie

### **2/ Du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 décembre 2021:**

Si l'inscription est acceptée (vous recevrez un mail d'acceptation ou de refus) : veuillez-vous connecter sur le lien "candidature" dans la rubrique "SUR LE WEB" pour vous enregistrer. A droite de votre écran, en-dessous de l'encadré "Contacts"

Durée : 2 ans - 140 h de cours, 80 demi-journées de stage

*Première année* : 5 modules de 2,5 jours soit 100 heures d'enseignement en présentiel (cours magistraux et pédagogie inversée dont apprentissage par problème)

*Deuxième année* : 5 modules d'1 journée soit 40 heures d'enseignement en présentiel (pédagogie inversée, conférences, tables rondes, présentations et résolution de cas cliniques complexes), stage pratique de 80 demi-journées sur les 2 années de la formation ou sur la deuxième année (cf détail plus bas).

Dates : (A définir)

La première et la deuxième année des enseignements de la Capacité sont organisées chaque année au cours des mêmes périodes de l'année, et dans les mêmes villes :

Module 1 de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

Examen probatoire 1<sup>ère</sup> année

Lieu : Clermont-Ferrand

- première quinzaine de février

Module 2 de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

Lieu : Clermont-Ferrand

- première quinzaine de mars

Module 3 de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

Lieu : Saint-Etienne

- première quinzaine d'avril

Module 4 de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

Lieu : Lyon

- première quinzaine de mai

Module 5 de 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année

Lieu : Grenoble

- deuxième quinzaine de juin

Tarifs Formation 2021/2022 (par an) :

Formation initiale : 502 € de droits d'inscription (droits inter U inclus)

Formation continue : 300 € + 502 € droits d'inscription (droits inter U inclus)

Comprendre les problématiques addictives, leurs mécanismes, leurs caractéristiques et leurs prises en charge communes et spécifiques.

## Contrôle des connaissances

---

Présentiel aux cours obligatoire : émargement systématique à chaque demi-journée.

Validation de la première année, organisé en fin de première année :

- examen écrit ou sur tablettes (dossiers progressifs et/ou questions isolées sur l'ensemble du programme enseigné dans ses différentes modalités. Validation si note # 10/20.
- épreuve orale (démarche rationnelle de caractérisation d'une situation clinique et de sa prise en charge, note sur 20 pour la soutenance et la réponse aux questions. Validation si note # 10/20.

Validation de la première année si les épreuves écrite et orale sont séparément validées (pas de compensation). Si besoin, une deuxième session d'examen est organisée.

Validation de la deuxième année :

- 1) contrôle continu des connaissances : présentations thématiques dans l'année.
- 2) examen écrit ou sur tablette en fin d'année (dossiers progressifs et questions isolées sur l'ensemble du programme enseigné au cours des 2 années). Validation si note # 10/20.
- 3) réalisation d'un mémoire et soutenance orale. Validation si note # 10/20 aux deux (mémoire ET soutenance)
- 4) stage pratique de 80 demi-journées dans des structures sanitaires médico-sociales agréées, qu'elles soient hospitalières ou extra-hospitalières en accord avec le responsable pédagogique afin de s'assurer que les conditions de formation (couverture des différents aspects des addictions) et d'encadrement pédagogique sont réunies. Les 80 demi-journées sont réparties sur les 2 années de la Capacité sauf pour les étudiants qui, par validation du Diplôme Inter-Universitaire de Pratiques Addictives, peuvent intégrer directement la deuxième année de la Capacité (article 9, modifié par l'arrêté du 15 juin 1990) ; ces derniers devront effectuer les 80 demi-journées de stage au cours de cette deuxième année.

Validation de la deuxième année si les épreuves écrites et orales, la réalisation et la soutenance du mémoire, et le stage pratique sont tous validés (pas de compensation entre les différentes évaluations).

Si besoin, une deuxième session d'examen est organisée.

## Infos pratiques :

---

- > Composante : UFR Médecine
- > Niveau : Inconnu
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

## Contacts

---

### Responsable pédagogique

Pr. Maurice DEMATTEIS

Maurice.Dematteis@univ-grenoble-alpes.fr / MDematteis@chu-grenoble.fr

### Contact administratif

Chantal BAFFERT

chantal.baffert@univ-grenoble-alpes.fr

Tel. 04 38 38 83 45

## Programme

---

Première année :

Module 1 : Tronc commun, définitions, concept Module 2 : Addictions à l'alcool, au tabac Module 3 : Addictions sans produit

Module 4 : Addictions aux produits illicites

Module 5 : Addictions aux médicaments - Approches thérapeutiques intégrées et intégratives en Addictologie

Deuxième année :

Module 1 : Stratégies médicamenteuses dans les addictions complexes ; intégrer les différents traitements

Module 2 : Neurobiologie et cognition

Module 3 : Relation thérapeutique et psychothérapies Module 4 : Complications somatiques des addictions

Module 5 : Parcours de soins : de la réduction des risques à la réhabilitation